

Enquête emploi 2013 en Guyane *Stabilité du chômage depuis cinq ans*

Au deuxième trimestre 2013, le taux de chômage en Guyane est de 21,3 %. Il reste bien supérieur au taux métropolitains qui s'établit à 10 %. Les jeunes sont les plus touchés par le chômage mais les plus diplômés intègrent plus facilement le marché du travail. Le taux d'emploi en Guyane s'élève à 45 %. C'est le taux le plus faible des départements français d'Amérique (DFA).

Au deuxième trimestre 2013, le taux de chômage au sens du BIT¹ s'élève à 21,3 % en Guyane côtière, niveau stable depuis maintenant près de cinq années.

Avec 16 000 chômeurs au sens du BIT, le taux de chômage guyanais est, depuis de nombreuses années, largement supérieur à celui de la France hexagonale qui se situe autour des 10 %. Le taux de chômage des femmes de 15 à 64 ans est supérieur de presque dix points à celui des hommes (26,5 % contre 16,9 %).

Cette situation distingue fortement le territoire des autres DFA et de la France hexagonale où l'écart n'est que de 4 points en Guadeloupe et quasiment nul en Martinique et en métropole.

La situation des jeunes sur le marché du travail s'améliore

L'âge est une autre caractéristique discriminante quant au fait d'être ou non au chômage. Ainsi, les moins de 25 ans subissent un taux de chômage de 44,8 % quand les 25-49 ans et les 50-64 ans connaissent des taux de respectivement 20,5 % et 15,3 %. La situation des plus jeunes est moins détériorée qu'en Martinique et en Guadeloupe dont les taux de chômage des plus jeunes sont de 68,2 % et 59,8 %. Le diplôme reste la meilleure protection contre le chômage. En effet, 5,5 % des diplômés du supérieur se retrouvent au chômage quand 35,2 % des Guyanais sans aucun diplôme, 21,8 % des titulaires d'un BEP ou d'un CAP et 11,7 % des bacheliers s'y retrouvent.

Les Guyanaises basculent plus souvent que les Guyanais du chômage vers l'inactivité

Parmi les chômeurs de 15 à 63 ans² au deuxième trimestre 2012, 41 % le sont encore l'année suivante, 18 % d'entre eux ont trouvé un emploi et les 41 % restants ont basculé dans l'inactivité. Le profil de la Guyane se distingue nettement de celui des autres DFA. Les chômeurs guyanais au deuxième trimestre 2012 basculent beaucoup plus facilement vers l'inactivité qu'en Guadeloupe (19 %) et en Martinique (23 %) au deuxième trimestre 2013. Les femmes au chômage en 2012 ont plus souvent basculé vers l'inactivité que les hommes, 48 % contre 30 %. Inversement, les chômeurs guyanais ont plus facilement retrouvé un emploi que les femmes, 24 % contre 14 %.

Plus de 18 000 inactifs guyanais se retrouvent dans le halo du chômage. Ces personnes se situent dans une zone floue, entre chômage et inactivité. Elles souhaitent travailler mais ne sont pas immédiatement disponibles ou ne recherchent pas activement un emploi. Au final, elles sont plus nombreuses que les personnes au chômage.

La Guyane, le DFA ayant le taux d'emploi le plus faible

Au deuxième trimestre 2013, le taux d'emploi des 15 à 64 ans³ en Guyane côtière, est de 45 %. Ce taux reste toujours largement en-dessous de celui de la France hexagonale⁴ (64 %).

¹ Ces données portent sur la population de 15 ans et plus, et donc diffèrent légèrement des données sur la population des 15-64 ans (cf. définition chômeurs au sens du BIT).

² Pour étudier la population dont l'âge est inférieur à 65 ans en 2013, il faut se restreindre à celle dont l'âge est inférieur à 64 l'année précédente.

³ Jusqu'en 2010, 65 ans était l'âge du taux plein automatique. Avec la réforme des retraites de 2010, ce dernier a été porté à 67 ans mais le seuil de 65 ans restant la norme établie dans la plupart des publications.

⁴ En Métropole, l'enquête emploi est faite en continue. Cette méthodologie sera utilisée exclusivement dès 2014 pour les DOM. Cf. encart méthodologie.



Les moins de 25 ans en difficulté face au marché de l'emploi

Taux d'activité, d'emploi et de chômage au deuxième trimestre 2013 en Guyane

en effectifs et pourcentage

	Inactifs	Actifs	dont actifs occupés	dont chômeurs	Total	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	
Hommes	15-24 ans	13 804	4 046	2 355	1 691	17 850	22,7	13,2	41,8
	25-49 ans	5 366	24 698	21 101	3 597	30 064	82,2	70,2	14,6
	50-64 ans	3 617	10 210	8 905	1 305	13 827	73,8	64,4	12,8
	15-64 ans	22 787	38 954	32 361	6 593	61 741	63,1	52,4	16,9
	15 ans et plus	27 643	39 468	32 875	6 593	67 111	58,8	49,0	16,7
Femmes	15-24 ans	14 625	2 974	1 523	1 451	17 599	16,9	8,7	48,8
	25-49 ans	12 451	24 868	18 326	6 542	37 319	66,6	49,1	26,3
	50-64 ans	5 580	7 850	6 391	1 459	13 430	58,5	47,6	18,6
	15-64 ans	32 656	35 692	26 240	9 452	68 348	52,2	38,4	26,5
	15 ans et plus	38 279	35 934	26 482	9 452	74 213	48,4	35,7	26,3
Ensemble	15-24 ans	28 429	7 020	3 878	3 142	35 449	19,8	10,9	44,8
	25-49 ans	17 817	49 566	39 427	10 139	67 383	73,6	58,5	20,5
	50-64 ans	9 197	18 060	15 296	2 764	27 257	66,3	56,1	15,3
	15-64 ans	55 443	74 646	58 601	16 045	130 089	57,4	45,0	21,5
	15 ans et plus	65 922	75 402	59 357	16 045	141 324	53,4	42,0	21,3

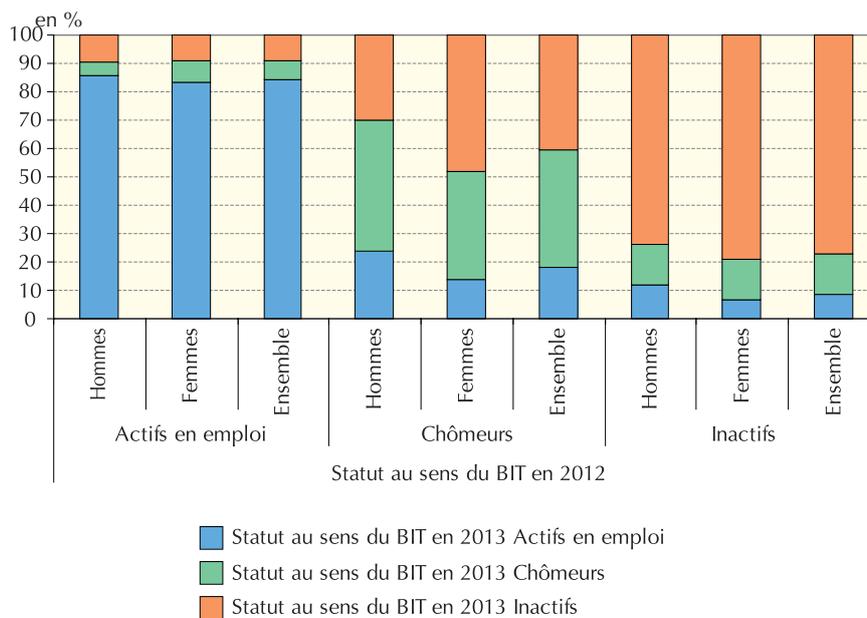
Champ : Les Guyanais de 15 ans et plus.

Lecture : 13 804 hommes entre 15 et 24 ans sont inactifs au deuxième trimestre 2013 en Guyane.

Source : Enquête Emploi dans les DOM 2013, Insee.

Des transitions du chômage vers l'inactivité plus forte que dans les autres DFA

Répartition selon le statut au sens du BIT en 2013 et en 2012



Lecture : Sur 100 chômeurs masculins en 2012, 24 ont retrouvé un emploi en 2013.

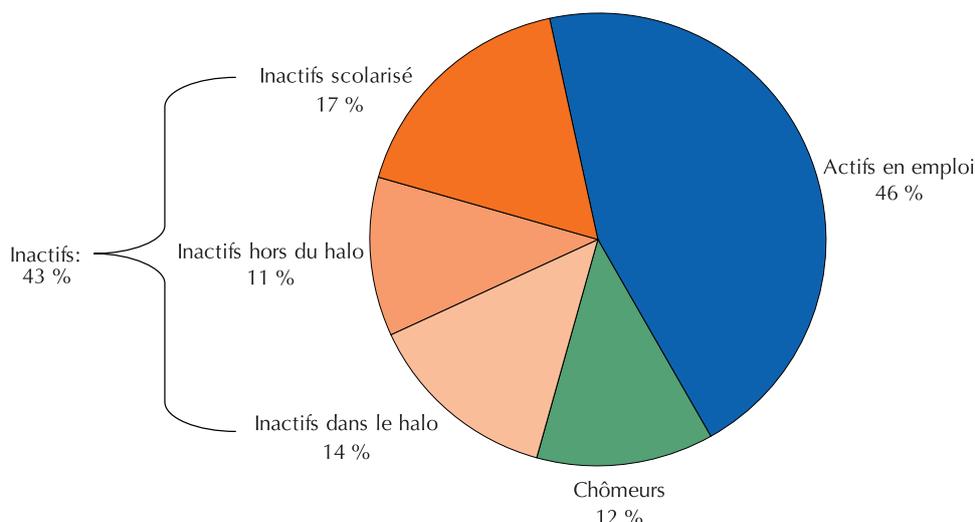
Champ : Les Guyanais ayant entre 15 et 63 ans en 2012 interrogés en 2012 et 2013.

Source : EEDOM 2012 et 2013, Insee.



Moins de la moitié des 15-64 ans en emploi en 2013

Répartition de la population guyanaise de 15 à 64 ans selon le statut au sens du BIT au 2^o trimestre 2013



Champ : Les Guyanais ayant entre 15 et 63 ans en 2012 interrogés en 2012 et 2013.
Source : EEDOM 2012 et 2013, Insee.

Ce taux d'emploi se situe légèrement en dessous de celui observé en Guadeloupe (48,2 %), et il est bien inférieur à celui de la Martinique (51,6 %), deux territoires qui connaissent pourtant des difficultés similaires.

Les hommes plus souvent en emploi que les femmes

Le taux d'emploi diffère selon le genre. Un homme de 15 à 64 ans sur deux est en emploi pour une femme sur trois. Ainsi, dans les professions les moins féminisées, on trouve des taux d'emploi supérieurs. Par exemple, les ouvriers et les artisans sont les professions les moins paritaires (avec respectivement 87 % et 75 % d'hommes). Dans les professions intermédiaires et chez les employés, les hommes sont sous-représentés (respectivement 48 % et 32 %).

Plus le diplôme est élevé, plus l'emploi est accessible

En Guyane comme dans les autres DFA, le diplôme est un atout pour accéder à l'emploi. Respectivement 86 % et 91 % des titulaires d'un diplôme du premier et du deuxième cycle universitaire sont en situation d'emploi. Inversement, les non diplômés ont nettement plus de difficultés à intégrer le marché du travail (seulement 27 % d'entre eux ont occupé un emploi en 2013). Les titulaires d'un baccalauréat et ceux d'un BEP ou d'un CAP s'intercalaient entre ces deux catégories.

L'âge est le critère le plus discriminant en terme de taux d'emploi. Le taux d'emploi des moins de 25 ans n'est que

de 11 % quand celui des 25-49 ans atteint 59 % et celui des 50-64 ans 56 %. Ce taux extrêmement bas chez les plus jeunes s'explique notamment par la forte inactivité qui caractérise cette population largement scolarisée, ce qui donne un taux d'emploi hors scolarisé de 26,6 %. Au final, sur cinq jeunes, 2 sont scolarisés, un en emploi, un au chômage et un est inactif, alors que dans l'hexagone sur 5 jeunes, 3 sont scolarisés, un en emploi, 0,5 au chômage et 0,5 inactif.

Le taux de maintien en emploi augmente avec l'âge

Près de 85 % des Guyanais ayant entre 15 et 63 ans⁵ et étant en emploi en 2012 le sont toujours une année après. Ce taux place la Guyane légèrement derrière la Martinique (89 %) et la Guadeloupe (89 %). Si le genre n'a pas d'effet sur le maintien en emploi, les diplômés du supérieur résistent mieux à la sortie de l'emploi que les individus sans diplôme (95 % contre 72 %). Les titulaires d'un baccalauréat, d'un BEP ou d'un CAP ont un taux de maintien en emploi proche des 90 %. L'âge est là encore la variable la plus pénalisante quant au maintien dans l'emploi. A peine deux tiers des Guyanais de moins de 25 ans restent en situation d'emploi en 2013 après l'avoir été en 2012 quand 86 % des 25-49 ans et 86 % des 50-64 conservent un emploi.

Pierre-Eric Treyens

⁵ Pour étudier la population dont l'âge est inférieur à 65 ans en 2013, il faut se restreindre à celle dont l'âge est inférieur à 64 l'année précédente.



Définitions

La population active regroupe **la population active occupée** et **les chômeurs**. La population active occupée, aussi appelée « population active ayant un emploi », comprend les personnes ayant exercé une activité rémunérée, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes : congé maladie de moins d'un an, congés payés, congé de maternité, formation rémunérée par l'employeur, chômage technique ou partiel,... Les aides familiaux, les militaires du contingent, ainsi que les stagiaires rémunérés font aussi partie de la population active occupée.

Parmi les personnes qui ne sont pas classées dans la population active occupée, sont considérées comme **chômeur au sens du bureau international du travail (BIT)** les personnes disponibles de 15 ans et plus pour prendre un emploi dans les 15 jours et qui, soit ont fait des démarches de recherche d'emploi dans le mois précédent, soit ont déjà trouvé un emploi commençant dans les trois mois suivant. Enfin, **les inactifs** sont les personnes qui ne sont pas classées dans la population active.

Le taux d'activité (respectivement **taux d'emploi**) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. **Le taux de chômage** rapporte quant à lui le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Lorsqu'une tranche d'âge comporte une forte proportion d'inactifs, comme c'est le cas pour les jeunes de 15 à 24 ans, le taux de chômage est beaucoup plus élevé que la part de chômage.

Le « **halo** » du chômage regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Source

L'Enquête Emploi annuelle DOM (EEDOM) existe depuis 1993 dans les DOM et depuis 2001 sous sa forme actuelle. C'est une enquête annuelle qui répond aux mêmes objectifs que l'enquête Emploi en continu, à savoir fournir des statistiques sur la situation des personnes sur le marché du travail : activité, chômage, emploi, inactivité, selon les concepts définis par le BIT. Ainsi, l'EEDOM fournit de nombreuses informations sur l'état du marché du travail dans les DOM (volume de la population active et du chômage, caractéristiques des personnes présentes sur le marché du travail et évolution d'une année sur l'autre), ainsi que sur la formation des jeunes arrivant sur le marché du travail. L'enquête Emploi annuelle a lieu chaque année de mars à juin auprès des personnes de 15 ans ou plus vivant dans des résidences principales à caractère non collectif. Le champ de l'enquête est l'ensemble des logements dits « ordinaires », c'est-à-dire les résidences principales à caractère non collectif. L'ensemble des personnes de 15 ans et plus vivant dans ces logements est interrogé. Les ménages sont interrogés pendant trois ans. La première interrogation se déroule en face à face, les deux autres par téléphone. Compte tenu de l'extension de l'enquête emploi en continu dans les DOM, l'enquête annuelle de 2013 sera la dernière et aucune enquête complémentaire n'y est adossée cette année.

En 2013, 2 000 ménages sont interrogés en Guyane pour 4 350 personnes répondantes.

Pour des raisons d'accessibilité et de coût, certains secteurs sont exclus du champ géographique ; l'intérieur des terres et certains IRIS difficiles d'accès en Guyane.

Bibliographie

- « La note de conjoncture France », Insee, mars 2014
- G. Mystille, N. Prud'homme, « Le marché du travail trimestriel », Insee Premiers Résultats n°98, décembre 2013.
- Mekkaoui J., « L'enquête emploi en Guadeloupe, deuxième trimestre 2012 », Insee Premiers Résultats, n°88 novembre 2012.
- Beauvoir R., Chanteloup G., Minni C., NGuyen L., Rémy V., Rey M., « Emploi, chômage, population active, Bilan de l'année 2012 », DARES Analyses n°037, Juin 2013.
- Principaux Indicateurs, « Information Rapides » Insee Conjoncture n°280, décembre 2013.